



LES SURCHARGES DU FMI : PUNITION POUR LES ÉCONOMIES EN DIFFICULTÉ

Dans la région méditerranéenne, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie paient de lourdes commissions supplémentaires pour les prêts du Fonds Monétaire International (FMI), simplement parce que leurs économies sont soumises à de fortes pressions. Les fonds utilisés pour payer ces frais sont plus que nécessaires pour investir dans la jouissance des droits socio-économiques et la protection de l'environnement.

Qu'est-ce qu'une surcharge ?

Les surcharges sont des paiements supplémentaires, en plus des paiements d'intérêts réguliers et d'autres frais, que les pays sont tenus de payer au FMI s'ils ont des niveaux élevés de dette envers l'institution. Le coût supplémentaire est basé sur l'importance et la durée des prêts et peut plus que doubler le coût des prêts des pays.



Quels pays sont concernés par ces surcharges ?

Dans le monde quatorze pays, tous en situation de grande précarité financière, sont concernés par les surcharges. Dans la région MENA, il s'agit de la Jordanie, de l'Égypte et de la Tunisie. La plupart des quatorze pays sont en crise d'endettement et l'Égypte et la Tunisie figurent parmi les cinq pays du monde qui risquent le plus de ne pas rembourser leur dette¹.

ÉGYPTE

Coût total de l'emprunt : 2,941 millions \$

1,437 \$ 1,504 \$

Dette due au FMI en 2023 (millions \$)

18,108 \$

JORDANIE

Coût total de l'emprunt : 273 millions \$

159 \$ 114 \$

Dette due au FMI en 2023 (millions \$)

1,971 \$

TUNISIE

Coût total de l'emprunt: 207 millions \$

163 \$ 44 \$

Dette due au FMI en 2023 (millions \$)

2,067 \$

Coûts de l'emprunt (millions USD), 2021-2029

Surcharges (millions USD), 2021-2029²

POURQUOI LE FMI APPLIQUE-T-IL DES SURCHARGES ?

Selon le FMI, la raison d'être de la politique de surcharge est d'accroître la motivation des pays à rembourser leurs prêts.

Elle est également présentée comme une contribution nécessaire à l'équilibre de précaution du FMI.

POURQUOI LE FMI NE DEVRAIT PAS APPLIQUER DE SURCHARGES ?

Compte tenu des conditions politiques défavorables qui suivent les prêts, les pays ne sont pas susceptibles de maintenir l'aide du FMI s'ils n'en ont pas un besoin urgent.

Il n'est pas juste que ce soit aux pays en crise d'assumer la responsabilité de l'augmentation des soldes de précaution du FMI. En outre, il n'y a actuellement aucun besoin de soutien financier. Le revenu des surtaxes représente environ 0,18 % du total des ressources du FMI disponibles pour les prêts³. Par conséquent, ce revenu n'a pas d'impact sur le pouvoir de prêt du Fonds.

¹ Voir Bloomberg, "Why Developing Countries Are Facing a Debt Default Crisis", juillet 2022

² Voir Eurodad, "A Guide To IMF Surcharges", décembre 2021

³ Voir CEPR.net, "IMF Surcharges Can Be Removed as Precautionary Balances Are Safely Within Target", Décembre 2022

SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES...

L'ÉGYPTE POURRAIT SORTIR DES MILLIONS DE PERSONNES DE LA PAUVRETÉ

Avec ses 167,1 millions de dollars de surcharges annuels, l'Égypte pourrait...

- ✓ Inclure plus de 688 000 familles Égyptiennes dans le programme Takaful.⁴
- ✓ This would lift 2.75% of all Egyptian households above the poverty rate, decreasing the number of poor by more than 9.2%.⁵

La fin des surcharges permettrait d'alléger la pression sur les comptes de capital du pays, ce qui a exercé une pression considérable sur la population alors que les importations de denrées alimentaires augmentaient, déclenchant une vague inflationniste et aggravant à son tour la pauvreté.



LA JORDANIE POURRAIT AMÉLIORER SES EFFORTS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Avec ses 16 million de dollars de surcharges annuels, la Jordanie pourrait...

- ✓ Étendre ses mesures de protection environnementales de 4,5%.⁶



LES SURCHARGES VIOLENT LES DROITS HUMAINS ET LA POLITIQUE DU FMI

Les surcharges sont contraires aux propres statuts du FMI. L'article 1 stipule que les prêts du FMI ne peuvent être « destructeurs de la prospérité nationale ou internationale »⁷. Mais elles sont également contraires à la législation internationale en matière de droits humains, qui stipule que les pays ne doivent pas faire l'objet d'une discrimination fondée sur leur statut économique⁸.

En outre, les institutions financières internationales ne doivent pas compromettre la capacité des États à générer, allouer et utiliser leurs ressources au maximum de leur potentiel d'investissement pour la réalisation des droits humains, comme elles sont tenues de le faire en vertu du droit international relatif aux droits humains⁹.

**METTONS FIN AUX FRAIS DU FMI QUI PUNISSENT
LES ÉCONOMIES EN DIFFICULTÉ !**

**AVEC LA NOUVELLE CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE, IL EST TEMPS
DE METTRE FIN À CETTE PRATIQUE DÉPASSÉE ET INJUSTE !**

⁴ Un programme conditionnel et ciblé de transferts monétaires.

⁵ Calcul par la Plateforme de la Justice Sociale Égyptienne, avec un taux de change de 1 USD pour 30,88 EGP. Arab Alternatives Forum for Studies: "Social Protection Policies in Egypt under Austerity".

⁶ Calcul du Centre Phenix pour l'Informatique, sur la base du budget du Fonds National de la Jordanie et de la Protection de l'Environnement mentionnés dans le budget national de la Jordanie

⁷ Article 1, v. Articles of Agreement of the International Monetary Fund (imf.org)

⁸ La Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies stipulait déjà en 1970 que « [t]ous les États jouissent de l'égalité souveraine. Ils ont des droits et des devoirs égaux et sont membres à part entière de la communauté internationale, nonobstant des différences d'ordre économique, social, politique ou autre ».

⁹ International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (Art.2)